



RAPPORT ANNUEL 2023-2024

1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2024



Pour nous contacter :

Info@democratie-nouvelle.qc.ca

Table des matières

Mot du président	3
Rapport des activités	5
1. Consultations du DGEQ	6
2. Le 25 ^e anniversaire du MDN	6
3. Un 5 à 7 ½ autour de la date anniversaire de l'élection de 2022	8
4. Autres activités importantes	9
Pression sur le gouvernement	
Maintien de l'intérêt pour la réforme dans les médias	
Liens avec nos partenaires	
Vie démocratique de l'organisation	
Portrait des membres du CA	12
Annexe : Plan d'action 2024	13

Mot du président



Chers-ères membres du Mouvement Démocratie Nouvelle

Après avoir franchi au printemps dernier le cap de quart de siècle d'existence en consolidant nos alliances stratégiques avec les grandes organisations de la société civile, nous nous retrouvons toujours à devoir maintenir à bout de bras sans beaucoup de moyens financiers et de ressources humaines une cause fondamentale

pour la démocratie de notre société : la réforme du mode de scrutin.

Comme vous le savez, ce combat ne date pas d'hier. Depuis les dernières décennies du 19^e siècle, un constat lancinant et pénible s'est imposé : le système électoral hérité du colonialisme britannique est injuste tant pour les citoyens-es que pour les partis politiques. Chaque élection générale se solde par des résultats qui ne respectent pas la volonté populaire à cause des distorsions provoquées par le système électoral. C'était vrai quand la joute politique et parlementaire se faisait entre deux grands partis et c'est encore plus vrai depuis quelques décennies alors que l'échiquier politique regroupe plusieurs groupes importants. Depuis 2022, cinq partis ayant recueilli plus de 12% se compétitionnent pour obtenir droit de cité à l'Assemblée nationale. Malheureusement, la composition de notre Parlement est totalement injuste en regard des votes exprimés. Et, la gouvernance de notre société continue d'être handicapée par une démocratie représentative déficiente et dépassée.

Beaucoup de personnes sont au fait et mécontents de ce déficit démocratique qui perdure. Certes, les partis politiques favorables au changement réclamé recueillent encore plus de 60% de l'appui citoyen. Toutefois, peu de gens sont en mesure de consacrer le temps et l'énergie nécessaire pour que l'ordre établi depuis 1792 soit renversé et enfin changé. Les personnes qui sont membres ou sympathisants-es du MDN doivent donc porter presque seul le lourd fardeau de maintenir en vie cette noble cause. Leur solitude s'explique beaucoup par la constante difficulté à obtenir régulièrement l'espace médiatique qui ferait que tout le monde en parle.

Devant cette dure réalité, j'éprouve beaucoup de fierté à présider le noyau dur de militants-es du Conseil d'administration qui ne lâchent pas et qui poursuivent avec conviction les efforts nécessaires pour garder ardente la braise des convictions. Le rapport annuel que vous avez entre les mains et le plan d'action qui vous est soumis pour l'année 2025 témoignent à la fois d'un engagement exemplaire et des éléments d'espoir qui justifient d'y croire plus que jamais.

En toute solidarité,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Pierre Charbonneau'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'J' and 'P'.

Jean-Pierre Charbonneau
Président du Conseil d'administration

Rapport des activités

Ce rapport d'activités couvre une période différente des précédentes à la suite d'une décision du Conseil d'administration de changer l'année financière pour l'ajuster avec l'année calendaire. Ce rapport, étant un rapport de transition, couvre donc une période de 15 mois, soit du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2024.

On se rappelle que, à la suite des démarches du MDN, deux grandes actions ont été annoncées le 5 octobre 2023. Le Parti Québécois a lancé une pétition officielle de l'Assemblée nationale pour permettre aux Québécoises et aux Québécois d'exprimer leur volonté de nous doter collectivement d'un mode de scrutin proportionnel mixte, et ainsi, d'une démocratie plus saine et plus juste. Une campagne publicitaire et de promotion soutenue dans les réseaux sociaux a permis de recueillir près



de 22 000 signatures lors de la clôture le 4 décembre. Québec Solidaire a aussi déposé à l'Assemblée nationale le Projet de loi 499 pour une réforme du mode de scrutin. Ces actions étaient couvertes dans le rapport annuel de l'an passé.

Notre objectif pour l'année 2024 était de maintenir la pression pour que la prochaine élection générale de 2026 se déroule sous l'égide d'un nouveau système électoral proportionnel mixte compensatoire, tel que présenté dans le projet de loi 499 déposé à l'Assemblée nationale le 5 octobre 2023.

Nous avons réussi à fédérer les forces vives du Québec en faveur d'une réforme électorale selon trois moments clés :

1. Consultations du DGEQ

Un mémoire a été déposé au Directeur général des élections et à la Commission de la représentation électorale dans le cadre de la consultation publique intitulée « Pour une nouvelle vision de la Loi électorale ». Même si la réforme du mode de scrutin ne faisait pas parti des sujets à consultation nous avons clairement soulevé l'enjeu. Les distorsions créées par notre système électoral sont fondamentales et sont la source principale du désintéressement de la population envers les élections. Les améliorations proposées par le DGEQ n'apporteront pas les améliorations majeures qui sont nécessaires pour répondre au problème de déficit démocratique. Pour assurer le respect des principes fondamentaux de la représentation effective et de l'égalité du vote des électeur(trice)s dans le contexte politique multipartite actuel, de même que pour contrer le cynisme grandissant et redonner confiance dans notre démocratie, nous avons proposé que la Commission recommande à l'Assemblée nationale de réviser le mode de scrutin pour assurer la représentation effective des électeur(trice)s et l'égalité du vote exercé par chaque citoyen(ne) du Québec.

Nous avons aussi travaillé avec divers partenaires de longue date du MDN – groupes syndicaux et sociaux – pour qu'ils incluent le besoin d'une réforme comme un message clé de leurs mémoires.

2. Le 25^e anniversaire du MDN

Le 8 mai 2024, une centaine de personnes se sont réunies au Palais Montcalm, à Québec, pour souligner les vingt-cinq ans de la fondation du Mouvement Démocratie Nouvelle (MDN). Un peu plus tôt dans la journée, l'Assemblée nationale a adopté une motion à l'unanimité reconnaissant le travail du MDN.

À cette occasion, de nombreux membres de la classe politique et syndicale ont tenu à prendre la parole pour souligner toute l'importance de la nécessaire réforme du mode de scrutin à laquelle s'étaient engagés les partis d'opposition, dont la CAQ, en 2016 et en 2018. Les représentants de divers partis politiques (QS, PQ, Climat Québec, Parti vert et PCQ) ont tour à tour illustré les limites de notre mode de scrutin actuel et appuyé la réforme vers un mode de scrutin proposé depuis des années par le MDN. Les leaders syndicaux ont rappelé l'appui de longue date des centrales syndicales à la présence d'une démocratie représentative et à la réforme

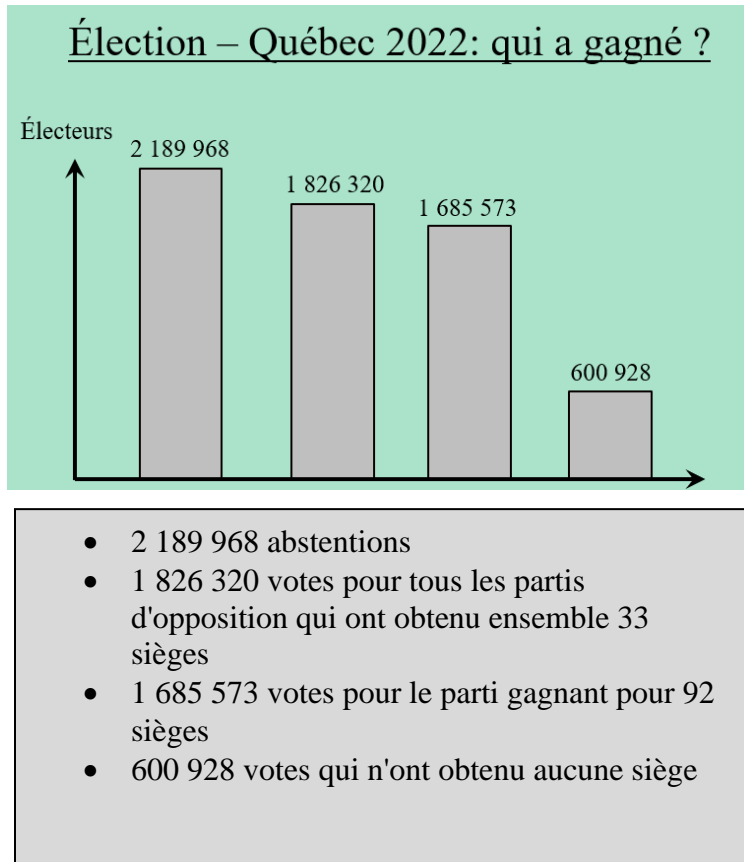
du mode de scrutin actuel. Mercédez Roberge, présidente du MDN de 2003 à 2010, ainsi que des porte-parole de la jeunesse et du combat des femmes pour la parité dans les lieux de pouvoir politique ont exprimé l'espoir que le Québec rejoigne enfin le club des États où la démocratie représentative est bien réelle.

L'invité d'honneur de la soirée, le comédien et chanteur de Loco Locass Sébastien Ricard, a également fait un vibrant plaidoyer contre le cynisme causé par le mode de scrutin actuel et pour la joie de se retrouver, de discuter et de décider ensemble lorsque tous et toutes ont voix au chapitre, car chaque vote a compté.



La soirée s'est terminée sur ces paroles : « Longue vie à la démocratie, courte vie au MDN ! »

3. Un 5 à 7 ½ autour de la date anniversaire de l'élection de 2022



Une quarantaine de membres se sont retrouvés pour un 5 à 7 ½ le 28 octobre 2024 pour discuter de mécanismes de stabilisation parlementaire. Ces mécanismes permettent à un gouvernement d'exercer son rôle avec la plus grande stabilité possible, entre deux élections régulières, même si c'est un gouvernement minoritaire ou de coalition. Ils peuvent être utilisés avec différents modes de scrutin incluant notre mode uninominal à un tour ou un mode de type proportionnel. Une simulation interactive des mécanismes de stabilisation parlementaire ayant cours dans

différents pays (Bulgarie, en Irlande, en Grèce et en Allemagne) nous a permis de nous familiariser avec leurs forces et faiblesses.

Au cours de cette même réunion, Madame Mercédez Roberge, ex-présidente du **MDN** et qui milite depuis de nombreuses années en faveur d'une réforme du mode de scrutin, nous a fait part de ses récents travaux concernant les travers du mode de scrutin actuel, uninominal à un tour, responsable de grandes distorsions. Vous pouvez consulter son étude **Élections québécoises 2022 et précédentes : s'indigner et remplacer le système électoral** en allant sur sa page web. La consultation de ce document, fort bien fait, ne peut que nous convaincre de l'urgence de réformer le mode de scrutin actuel.

4. Autres actions importantes

Pression sur le gouvernement

Nous avons rencontré le bureau de Jean-François Roberge pour encourager à réviser la position et mettre à l'étude le projet de loi 499. Malgré une réponse très mitigée, nous avons obtenu un petit financement de 5 000\$ pour nous aider à poursuivre nos activités.

Maintien de l'intérêt pour la réforme dans les médias

Les membres du CA ont intervenu dans les médias à diverses occasions – montrant à chaque occasion l'importance d'une réforme pour la santé démocratique du Québec.

Lettres ouvertes

- 17 octobre 2024, La Presse, Jean-Pierre Charbonneau et Henry Milner, ***Réforme du mode de scrutin | Avant tout, améliorer la représentation populaire***
- 4 avril 2024, La Presse, Guillaume Daigneault, ***Viser la bonne cible pour régler le bon problème***
- 30 mars 2024, Le Devoir, Guillaume Daigneault, ***Le problème est dans les règles du jeu électoral***
- 17 janvier 2024, Le Devoir, Sylvie Cantin, ***La réforme du mode de scrutin n'a pas à être jetée aux orties***
- 23 novembre 2023, Le Devoir, Jean-Pierre Charbonneau, ***Le goût du pouvoir explique l'échec de la tentative de réformer notre vieux mode de scrutin***

Entrevues

- 4 novembre 2024, Entre villes et monde sur CKIA FM à Québec
- 17 septembre 2024, Les entrevues du FM 103,3, France Dubé, ***Réforme du mode de scrutin : est-ce que 91 candidats sur la liste électorale servent la cause?***
- 20 mars 2024, Les nouvelles de RDI

- 20 novembre 2023, Table ronde et Journée d'échange sur l'Expérience québécoise sur la réforme du mode de scrutin organisée par l'Université de Montréal
- 17 novembre 2023, balado sur la réforme du mode de scrutin dans les **Entretiens de Québec Innovant**
- 14 novembre 2023, Conférences pour personnes retraitées à Gatineau
- 9 novembre 2023, Le Soleil + *Le Droit*, Jean-Pierre Charbonneau, ***Seule la réforme du mode de scrutin pourra régler l'iniquité dans la représentation électorale***
- 8 novembre 2023, Politiguy Correct, Guillaume Ratté-Côté à la radio communautaire JMD FM de Lévis
- 1 novembre 2023, entrevue web de Jean-Pierre Charbonneau avec Jean-Charles Cléroux, responsable du mouvement Démocratie Directe
- 23 octobre 2023, La Presse, Jean-Benoît Ratté, ***La démocratie avant le troisième lien***

Outre nos interventions, divers analystes ont soulevé l'enjeu dans leurs articles ce qui montre un intérêt accru pour ces questions. Vous trouverez la Revue de presse complète au [lien suivant](#).

Nous avons maintenu la page Facebook active au cours de l'année et de manière plus régulière vers la fin de l'année avec la publication de capsules vidéo des personnalités présentes au 25^{me} anniversaire du MDN.

Liens avec nos partenaires

Nous avons maintenu nos liens avec les organisations membres de la Coalition pour une réforme électorale maintenant à diverses occasions et nous avons également présenté le MDN et la réforme à quelques organismes intéressés.

Le 20 novembre 2023 Jean-Pierre Charbonneau et Jean-Benoit Ratté ont représenté le MDN à une conférence sur la réforme du mode de scrutin organisée par l'Université de Montréal. Les participant-es ont pu mieux comprendre les facteurs qui ont mené le Premier ministre à renier sa parole et abandonner la réforme. Nous avons aussi entendu différentes perspectives sur la façon de continuer à améliorer la démocratie.

Le MDN s'est joint au **Mouvement pour la Suite du Monde**, qui regroupe une cinquantaine d'organismes environnementaux et sociaux, en vue de grandes marches à Montréal, Québec et dans d'autres villes qui ont eu lieu le 27 septembre. Le déni de démocratie est au centre de plusieurs revendications de ce mouvement et nous a permis de créer de nouveaux liens.

Des rencontres ont eu lieu avec la Fédération des étudiants Collégiaux du Québec et l'Union Étudiante du Québec pour maintenir les liens avec les jeunes.

Vie démocratique de l'organisation

Nous avons tenu une assemblée générale le 2 mars 2024. Nous avons tenu dix réunions du Conseil d'administration et trois de l'Exécutif du MDN afin d'assurer la bonne réalisation des plans d'action. Nous avons opéré sans coordinateur payé. Les membres du CA ont contribué au mieux de leurs ressources sur une base bénévole via divers comités.

À la suite de discussions à l'assemblée générale annuelle de 2024 et d'une résolution du CA le 15 avril 2024, nous avons effectué une révision des statuts et règlements pour les rendre plus accessibles et les adapter aux pratiques actuelles. Les changements proposés ont été adoptés en CA le 12 décembre 2024.

Conséquemment avec la décision de changer l'année financière pour l'ajuster avec l'année calendaire, les états financiers présentés à l'Assemblée générale couvrent une période transitoire de 15 mois, soit du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2024. Dès l'année prochaine, nous reviendrons à une normalité de 12 mois.

En résumé, nous avons fonctionné en dessous du budget que nous nous étions donnés. Cela signifie que nous avons dépensé et reçu moins d'argent que budgété initialement - soit un écart de 5854\$ entre le budget 2023-24 et le réel sur le plan des revenus, et un écart de 13 276\$ sur le plan des dépenses. Par ailleurs, durant l'exercice 2023-24, nous avons dépensé moins que nous avons reçu d'argent, ce qui nous permet de conclure l'année avec un excédent des produits sur les charges (un surplus) de 9 572\$. En somme, nous avons géré de manière très économes nos finances durant l'exercice, ce qui nous a permis d'amasser un petit « trésor de guerre » qui nous sera très précieux pour mener des activités durant

l'année électorale (2026). Aussi, nous débutons l'année 2025 avec 29 617\$ d'actifs dans nos comptes.

Finalement, nous avons communiqué à nos membres et à nos 15 000 abonnés via 13 infolettres au cours de l'année.

Liste des membres du CA au début de 2025

Jean-Pierre Charbonneau, président

Sylvie Cantin, vice-présidente

Guillaume Daigneault, vice-président

Catherine-Jennifer McDonald, secrétaire et coordonnatrice

Raphaël Canet, trésorier

Marie-Claude Bertrand, administratrice

Stéphane Rouillon, administrateur

Renée-Chantal Belinga, administratrice

Jean-François Delisle, administrateur

Jacques Jodoin, administrateur

Marie-France Lemay, administratrice

Pour connaître l'équipe et les membres du CA :

[Notre équipe](#)

Annexe : Plan d'action 2024

Contexte et analyse de la situation politique

La situation politique actuelle du gouvernement Legault représente un contexte favorable pour continuer de promouvoir une réforme du mode de scrutin. Aussi, de récents événements, tels que le résultat de la dernière pétition du MDN – près de 22 00 signatures – et le ralliement du Parti conservateur, ainsi que le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale et appuyé par une trentaine d'organisations de la société civile, indiquent le maintien d'un appui solide pour une réforme électorale, malgré un contexte difficile depuis le reniement de la CAQ de son engagement et de son propre projet de loi.

Deux ans plus tard, selon les plus récents sondages, le gouvernement Legault a perdu de nombreux appuis. Pendant ce temps, un projet de loi est sur la table. Il est plus que possible, dans le contexte actuel, de maintenir la pression sur un gouvernement soudainement beaucoup plus vulnérable qu'il y a un an, à pareille date, et d'exiger l'étude et l'adoption du projet de loi #499.

Objectif

Maintenir la pression pour que la prochaine élection générale de 2026 se déroule sous l'égide d'un nouveau système électoral proportionnel mixte compensatoire, tel que présenté dans le projet de loi 499 et déposé à l'Assemblée nationale le 5 octobre 2023.

Stratégies

En 2024, fédérer les forces vives du Québec en faveur d'une réforme électorale selon trois moments clés :

1. Les consultations du DGEQ (en cours – rencontre prévue en mars)
2. Le 25^e anniversaire du MDN (mai 2024)
3. La date anniversaire de l'élection de 2022 (octobre 2024)

Moyens d'action à l'externe

1. Encourager les partis politiques en faveur de la réforme électorale à maintenir la pression pour actualiser la pétition déposée le 4 décembre

dernier (21 844 signatures) et pour l'étude et l'adoption du projet de loi #499, déposé le 5 octobre.

2. Dépôt d'un mémoire et représentations dans le cadre des consultations du DGEQ
3. Organisation du 25^e anniversaire du MDN au printemps 2024
4. Organisation d'une activité de mobilisation à l'automne 2024 (autour de la date anniversaire de l'élection de 2022)
5. Rencontres avec le gouvernement de la CAQ pour explorer les possibilités de retour vers des intentions plus nobles et plus démocratiques.
6. Interventions régulières dans les médias, présence active dans les médias sociaux et maintien des contacts avec les journalistes et analystes intéressés.
7. Recrutement dans divers milieux de plusieurs personnalités fortes et appréciées du grand public prêtes à soutenir publiquement la réforme du mode de scrutin.
8. Campagnes de recrutement de membres et campagnes de financement (médias sociaux).

Moyens d'action à l'interne

9. Consolidation et pérennisation de la trésorerie du MDN par le maintien sur une base annuelle des appuis financiers notamment auprès des grandes centrales syndicales et par la tenue aussi sur une base annuelle d'une campagne populaire de sociofinancement.
10. Maintien constant des liens avec les membres et avec tous les sympathisants et sympathisantes du MDN.
11. Relance du Comité conseil de stratégie du MDN qui pourrait être composé d'anciens dirigeants et dirigeantes ainsi que d'experts.es reconnus sur les modes de scrutin et de militants.es émérites du MDN.
12. reprise et finalisation de l'opération de révision des statuts et règlements de l'organisation amorcée il y a plusieurs années mais jamais complétée.

MDN - ÉTATS FINANCIERS 2023-2024 ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 (PROJET)

Déposé à l'assemblée générale annuelle du 1er février 2025

BUDGET 2025 VERSUS RÉSULTATS 2023-2024

<u>Postes budgétaires</u>	Budget 2025	Réel 2023-24	Budget 2023-24	Écart Réel/Budget 2023-24	<u>Commentaires</u>
PRODUITS					
Subventions	\$ 0	\$ 5 500	\$ 0	\$ 5 500	Subventions gouvernementales
Contributions des organismes	\$ 15 000	\$ 16 500	\$ 20 000	(\$ 3 500)	Organismes donateurs de la Coalition et autres
Cotisations - Individus et organismes	\$ 1 000	\$ 895	\$ 500	\$ 395	Membership (nouvelles adhésions et renouvellements)
Dons (membres)	\$ 9 000	\$ 8 586	\$ 20 000	(\$ 11 414)	Provenant de membres ou non-membres (sociofinancement)
Dons (députés et partis)	\$ 1 000	\$ 3 850		\$ 3 850	Budget discrétionnaire de députés et ministres
Produits - Autres	\$ 500	\$ 315	\$ 1 000	(\$ 685)	Vente de services (conférences), intérêts, ristournes et retour impôts
TOTAL	\$ 26 500	\$ 35 646	\$ 41 500	\$ 5 854	
CHARGES					
Rémunération des ressources	\$ 5 000	\$ 10 000	\$ 10 000	\$ 0	Honoraires ou salaires, pour coordination
Information, communications	\$ 2 000	\$ 830	\$ 5 000	(\$ 4 170)	Gestion des base de données et d'infolettre, hébergement web, etc.
Organisation d'événements et mobilisation	\$ 15 000	\$ 13 702	\$ 20 000	(\$ 6 298)	AGA, événements publics, frais de déplacement et séjour, campagnes
Honoraires professionnels	\$ 0	\$ 0	\$ 1 200	(\$ 1 200)	Comptabilité et autres
Frais légaux	\$ 50	\$ 19	\$ 50	(\$ 31)	Incluant frais pour Registraire des entreprises
Frais financiers	\$ 500	\$ 347	\$ 500	(\$ 153)	Frais bancaires et de services (Desjardins, VISA, PayPal)
Frais de bureau	\$ 1 500	\$ 754	\$ 2 500	(\$ 1 746)	Noms de domaines, assurances, poste, etc.
Charges - Autres	\$ 500	\$ 421	\$ 100	\$ 321	Adhésion à une association, dons
TOTAL	\$ 24 550	\$ 26 074	\$ 39 350	\$ 13 276	
Excédent produits / charges (surplus)	\$ 1 950	\$ 9 572	\$ 2 150		
Excédent charges / produits (déficit)					

NOTE : Nous fonctionnions avec une année budgétaire allant du 1er octobre au 30 septembre. Nous avons décidé en CA de modifier notre année budgétaire pour la caler sur l'année calendaire (1er janvier-31 décembre). En conséquence, le présent état des résultats portent sur une période de 15 mois, soit du 1er octobre 2023 au 31 décembre 2024.

États financiers et budget prévisionnel adopté par le CA le 8 janvier 2025

PLAN D'ACTION 2025

Objectif, stratégies et moyens d'action pour le MDN

Contexte et analyse de la situation politique

Au cours de la dernière année, les interventions du MDN n'ont pas réussi à infléchir la volonté du Premier ministre Legault à ne plus revenir sur le dossier de la réforme du mode de scrutin malgré le fait que les résultats des sondages indiquent que son parti risque d'être à son tour très défavorisé par le système électoral qu'il avait lui-même dénoncé à plusieurs reprises jusqu'en décembre 2021. Pour le moment, rien n'indique un retour de Legault et de la CAQ à leurs projets vertueux du passé même si plusieurs députés et partisans regrettent le reniement de la parole donnée.

Dans la faveur populaire, la CAQ a été remplacée par le Parti québécois qui trône depuis plusieurs mois dans les sondages politiques avec un appui autour de 35%. Si cet appui se maintenait, le PQ pourrait même se retrouver avec un gouvernement majoritaire grâce au mode de scrutin qu'il dénonce depuis maintenant une dizaine d'années ! Les distorsions et les enjeux liés à notre mode de scrutin semblent se répéter.

Signataire de la défunte entente transpartisane de 2016-2018 avec la Coalition Avenir Québec, le PQ et QS ont poursuivi leur alliance pour poursuivre le projet de réforme du système électoral. En octobre 2023 avec l'appui actif du MDN un nouveau projet de loi (projet 499) pour instaurer un mode de scrutin proportionnel mixte avec listes régionales a été déposé à l'Assemblée nationale par Québec solidaire alors que de son côté le Parti québécois lançait une pétition parlementaire qui, finalement au début de décembre, récoltera près de 22 000 signatures. Puis en mai 2024, le PQ et QS avec en plus le Parti conservateur du Québec, le Parti vert et Climat-Québec, réitèrent l'engagement commun de mettre au rancart notre vieux mode de scrutin lors de la célébration du 25^e anniversaire du Mouvement Démocratie Nouvelle.

Quant au Parti libéral du Québec qui jouit toujours de son statut d'opposition officielle même s'il a obtenu moins de votes que le PQ et QS en octobre 2022, il maintient encore son refus d'une réforme du système électoral. Rappelons qu'entre 2003 et 2008 le gouvernement libéral de Jean Charest avait proposé une réforme selon le même modèle de base que le projet de loi 499 !

Cela dit, il faut savoir que comme dans le cas de la CAQ, il y a toujours des partisans de la réforme au sein du PLQ. D'ailleurs des membres qui sont en contact avec le MDN s'activent avec ardeur pour convaincre des candidats à la chefferie en cours de ramener leur parti dans le sillage d'un véritable renouveau démocratique qui lui permettrait d'avoir une représentation parlementaire plus étendue à l'échelle du Québec tout entier.

En octobre 2025, débutera le compte à rebours en vue de la prochaine élection générale du 1^{er} octobre 2026.

Objectif

Un ralliement politique en faveur d'un mode de scrutin proportionnel mixte avec listes régionales basé au départ sur le projet de loi 499 et visant le changement souhaité pour une mise en vigueur lors de l'élection générale suivant celle de 2026.

Actions stratégiques envisagées

1. Demande formelle de l'AGA du MDN et de ses partenaires de la *Coalition pour une réforme électorale maintenant* pour que le gouvernement Legault appelle pour étude, bonifications et adoption le projet de loi 499.
2. En cas de refus du gouvernement de la CAQ en rapport avec le projet de loi 499, préparation puis signature officielle d'une nouvelle entente transpartisane regroupant le maximum de partis politiques possible pour un engagement électoral commun lors de la campagne électorale de l'été 2026. Les partis signataires s'engageraient, si une majorité de la population les appuie, à instaurer un nouveau mode de scrutin proportionnel mixte avec listes régionales qui sera en vigueur pour l'élection générale suivante.
3. Maintien et renforcement des liens du MDN avec ses partenaires, ses membres et ses sympathisants.es

Moyens envisagés

1. Démarches auprès des organisations partenaires pour solliciter leurs appuis politiques et financiers.
2. Démarches auprès des dirigeants des partis politiques pour solliciter leurs engagements et leurs appuis.
3. Organisation d'un événement autour de l'anniversaire de l'élection du 3 octobre 2022 et de la *Journée internationale de la démocratie* pour marquer le lancement de l'année électorale en signant une nouvelle entente transpartisane.
4. Veille constante de l'actualité politique et interventions les plus nombreuses possibles pour maintenir présente dans l'opinion publique la cause de la réforme du mode de scrutin.
5. Envois réguliers d'informations et organisation de séances de vulgarisation avec les partenaires et les sympathisants.es.
6. Maintien d'un site web attractif et d'une présence active sur les réseaux sociaux.
7. Consolidation et pérennisation de la trésorerie du MDN.